

**MAIRIE DE RONGÈRES**

03150

Procès-verbal du Conseil municipal du 23 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 23 décembre, à 20 h, le Conseil Municipal de la Commune de RONGÈRES, légalement convoqué le 15 décembre 2022 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Christophe MINET, Maire.

Étaient présents : Julie CAVEAU, Chantal DESSERT, Lionel CHIGNOL, Sonia FAYET, , Philippe GENIN, Cyrielle JOUANNEAU, Michel MAITRE, Olivier PISSOCHET, Hervé POIGNE, Laurent POURRET, Dominique VERDIER

Était(ent) absent(s) excusé(s) : Anna BONET, Frédérique LEROUX, Nathalie GADET-AURO

Pouvoir(s) donné(s) à

Le Conseil Municipal désigne Hervé POIGNE, secrétaire de séance

Quorum : atteint

Séance avec public : non

ORDRE DU JOUR

Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 25 novembre 2022.

12 Voix POUR, 0 Voix CONTRE, 0 Abstention(s)

1) Aide aux travaux d'amélioration de l'habitat « Le Bon Vivre »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier en date du 22/11/2022, monsieur André VILLARD, cogérant de la SNC « Le Bon Vivre » (commerce multiservices) a sollicité une aide financière pour des travaux de menuiserie au rez-de-chaussée du bâtiment ainsi que pour le remplacement de moyens de chauffage à l'étage. L'ensemble des ouvrages concerne la partie privative de l'ensemble immobilier dont la commune est propriétaire.

Pour l'heure, deux factures au nom de la SNC LE BON VIVRE afférentes aux remplacements d'ouvertures au rez-de-chaussée ont été communiquées pour un montant global de 4 272.44 euros (1 194.24 + 3 078.20).

Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer sur cette demande d'aide. Après débats, il est envisagé d'exonérer la SNC LE BON VIVRE de loyers versés à la commune en vue de contribuer au financement des améliorations apportées par le locataire à l'ensemble immobilier, notamment sur le plan énergétique. (Pour rappel, le montant actuel du loyer est de 530.00 euros).

Après l'exposé de Christophe MINET, Maire, le conseil Municipal par

12 VOIX POUR - 0 VOIX CONTRE - 0 Abstention

DECIDE d'exonérer la SNC LE BON VIVRE du paiement de 4 loyers mensuels, à intervenir dès début 2023.

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute décision et à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**MAIRIE DE RONGÈRES**

03150

2) Convention Territoriale Globale

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors de la dernière séance du Conseil Communautaire qui s'est déroulée le 14 novembre 2022, il a été présenté à l'assemblée les modalités et le plan d'actions de la Convention Territoriale Globale (CTG) élaborée en partenariat avec la caisse d'allocations familiales (CAF).

Considérant que le plan d'actions et les modalités de la CTG avec la CAF de l'Allier doivent être validés par l'ensemble des bénéficiaires à savoir le SIVOS de Jaligny-sur-Besbre, la commune de Beaulon, la commune de Créchy, la commune de Diou, la commune de Dompierre-sur-Besbre, la commune de Le Donjon, la commune de Le Pin, la commune de Saint Gérard-Le-Puy, la commune de Tréteau et la commune de Varennes-sur-Allier,

Qu'il est rappelé que :

L'objectif d'une CTG est d'organiser les politiques familiales de territoire en poursuivant comme principal objectif de définir des réponses adaptées aux enjeux communautaires. D'une durée de 4 ans, la CTG offre un cadre plus large que celui apporté précédemment par les « Contrats Enfance Jeunesse » et vise ainsi à devenir un pendant social et familial au projet de territoire, sur l'ensemble des champs de compétences de la Caisse d'Allocations Familiales.

Les différents travaux menés pour établir le projet de convention ont permis d'identifier 3 thématiques prioritaires, petite enfance, enfance et jeunesse, appréhendées autour de 3 axes majeurs :

- Structurer l'offre de garde et d'accueil des enfants et des jeunes sur le territoire,
- Sécuriser les familles dans leur fonction parentale,
- Accompagner les publics cibles (jeunes et personnes en situation de handicap) vers l'autonomie.

	<i>Petite enfance</i>	<i>Enfance</i>	<i>Jeunesse</i>
<i>Structurer l'offre de garde et d'accueil des enfants et des jeunes sur le territoire</i>	Accompagner les porteurs de projet petite enfance (MAM, crèches, etc.), Organiser un rôle de médiation pour faciliter le fonctionnement des MAM, Valoriser les métiers petite enfance, et le « dégenrer ».	Favoriser l'égalité d'accès aux accueils de loisirs, Mutualiser les formations des métiers d'animateurs (animation, handicap...), Favoriser l'uniformisation des accès aux services proposés (mobilité : ramassages de transport et faciliter les accès tarifaires)	Favoriser l'implication des jeunes dans le développement de leur autonomie, Rapprocher les jeunes vers la formation et l'emploi
<i>Sécuriser les familles dans leur fonction parentale</i>	Renforcer l'offre actuelle du LAEP et développer son accès sur l'ensemble du territoire, Proposer une offre d'information type guichet unique pour les familles.	Développer une offre d'accompagnement à la scolarité des publics fragiles (CADA, ASE, ESH notamment)	Développer une offre de soutien psychologique, Accompagner les parents sur les outils numériques

**MAIRIE DE RONGÈRES**

03150

Accompagner les publics cibles (jeunes et personnes en situation de handicap) vers l'autonomie	Développer les compétences psycho sociales dès le plus jeune âge (scolarité, temps collectifs...).	Renforcer la mutualisation de l'offre entre les communes/ centres sociaux et acteurs du territoire	Accompagner les jeunes pour faciliter la mobilité, Développer l'engagement (bénévolat/junior association, etc.), Faciliter les offres d'hébergements pour les jeunes en insertion (offre dédiée, FJT.....)
------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Afin d'envisager le déploiement de ces politiques familiales, des ateliers ont été menés avec les différents partenaires permettant ainsi de décliner la CTG en axes opérationnels traduits selon le plan d'actions intégré à la convention ci-annexée.

Il est proposé au conseil municipal,

- de valider le plan d'actions proposé ci-dessus et les modalités de la Convention Territoriale Globale avec la CAF annexée à la présente délibération,

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer ladite Convention Territoriale Globale avec la CAF ainsi que tout document correspondant et à effectuer les démarches nécessaires.

Après l'exposé de Christophe MINET, Maire, le conseil Municipal par :

12 VOIX POUR - 0 VOIX CONTRE - 0 Abstention

VALIDE le plan d'actions proposé ci-dessus et les modalités de la Convention Territoriale Globale avec la CAF annexée,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite Convention Territoriale Globale avec la CAF ainsi que tout document correspondant et à effectuer les démarches nécessaires.

Questions diverses

✓ Point sur les annonceurs – La Plume

Après avoir fait un point sur les annonceurs ayant répondu favorablement à l'insertion d'un encart publicitaire dans le bulletin communal et après relances effectuées, il est convenu de ne pas solliciter à nouveau les retardataires afin que le document puisse être finalisé par Sonia Fayet, chargée de la mise en page.

Les tirages seront effectués, comme les deux années précédentes, par l'ESAT à YZEURE contribuant à l'insertion des personnes en situation de handicap.

✓ Fin de chantier église (réception des travaux, inauguration, concert)

Les travaux de couverture de l'église sont achevés et ceux de maçonnerie en cours d'achèvement. L'échafaudage est en grande partie démonté. Les ouvrages intérieurs (reprise de la voûte et installation des vitraux rénovés) auront lieu début 2023 avec une fin de chantier prévue mi-février.

**MAIRIE DE RONGÈRES**

03150

Le plafond de la sacristie a été démonté en régie et il faudra envisager une rénovation globale. Des pièces de mobilier devront aussi être réparées. Il sera fait appel au bénévolat.

Il est envisagé de procéder à deux manifestations distinctes concernant d'une part l'inauguration (présence des autorités et partenaires), et d'autre part un événement destiné à remercier les donateurs à la fondation du patrimoine.

Les dates des 3 et 10 juin sont envisageables.


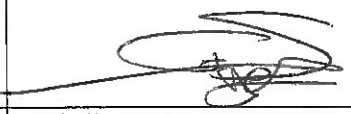
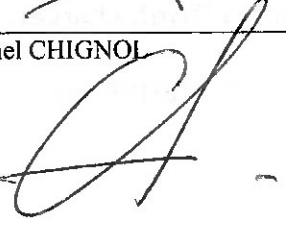
✓ **Livre Lounaciel de Gilbert Montagné en partenariat avec Fusion FM**

En partenariat avec Fusion FM, des exemplaires du livre de Gilbert Montagné (Lounaciel) ont été offerts aux écoles primaires de la communauté de communes. Chaque classe des écoles de Rongères a été servie, ainsi que la bibliothèque. Un exemplaire (tournant) est mis également à disposition du conseil municipal.

✓ **Distribution des invitations aux vœux du maire et du conseil municipal**

Les invitations seront déposées dans les boîtes aux lettres par les élus qui effectueront leurs tournées habituelles prédéfinies.

Fin de séance : 21H30.

Christophe MINET, Maire 	Hervé POIGNE, 1 ^{er} adjoint 	Michel MAITRE, 2 ^e adjoint 
Laurent POURRET, 3 ^e adjoint 	Chantal DESSERT, 4 ^e adjointe 	Dominique VERDIER 
Philippe GENIN 	Julie CAVEAU 	Sonia FAYET 
Cyrielle JOUANNEAU 	Anna BONET <i>Absente</i>	Nathalie GADET-AUROUX <i>Absente</i>
Lionel CHIGNOL 	Olivier PISSOCHET 	Frédérique LEROUX <i>Absente, excusée.</i>